

PACCAR

Systemes De Post-Traitement

Manuel Du Conducteur

Émissions 2013

ESPAÑOL, vea al dorso

Y53-1179-1B1

Table des matières

Signaux de

1

Urgence

2

Commandes

3

Conduite

4

Programme

5

Information

6

Index

7

©2012 Paccar Inc - Tous droits réservés

Ce manuel illustre et décrit le fonctionnement d'éléments ou d'équipements qui mai être standard ou en option sur ce véhicule. Ce manuel mai également inclure une description des caractéristiques et des équipements qui ne sont plus disponibles ou n'ont pas commandé sur ce véhicule. S'il vous plaît ne pas tenir compte les illustrations ou les descriptions relatives à des caractéristiques ou des équipements qui ne sont pas sur ce véhicule.

PACCAR se réserve le droit d'interrompre, spécifications modifier ou changer la conception de ses véhicules à tout moment sans préavis et sans encourir aucune obligation.

Les informations contenues dans ce manuel sont la propriété de PACCAR. La reproduction, en tout ou en partie, par quelque moyen que ce qui est strictement interdite sans autorisation écrite préalable de PACCAR Inc.

PACCAR

P.O. Box 1518
Bellevue, WA 98009

Sécurité

À propos de ce manuel	1-3
Alertes de sécurité	1-4
Illustrations.	1-6

Sécurité

À propos de ce manuel

Prenez le temps de connaître votre véhicule en lisant ce manuel du conducteur. Nous vous recommandons de lire entièrement ce manuel et de le comprendre avant d'utiliser votre camion. La sécurité, l'efficacité du fonctionnement et l'entretien sont expliqués dans ce manuel.



NOTA

Une fois lu, ce manuel doit rester dans la cabine pour être facilement disponible et doit se trouver dans le camion au moment de la vente.

Il est possible que toutes les caractéristiques et options mentionnées dans le présent manuel ne se trouvent pas sur votre véhicule. Vous devrez donc

faire particulièrement attention aux instructions correspondant à son équipement. De plus, s'il est équipé de dispositifs ou d'options qui ne sont pas mentionnés dans le présent manuel, veuillez consulter votre concessionnaire ou le fabricant de cet équipement. Toute l'information donnée dans ce manuel est basée sur les derniers renseignements de production disponibles au moment de la publication. La société PACCAR se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment sans préavis.

Alertes de sécurité

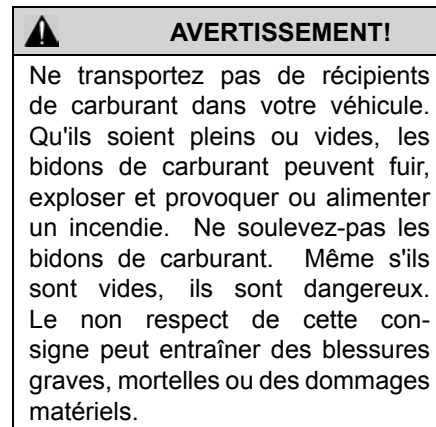
Veillez lire et suivre toutes les alertes de sécurité qui se trouvent dans ce manuel. Elles ont pour but de vous protéger et de vous informer. Elles permettent d'éviter des blessures accidentelles pour vous-même et vos passagers, et contribuent à prévenir des dégâts coûteux à votre véhicule. Les alertes de sécurité sont signalées par des symboles et des mots comme MISE EN GARDE, ATTENTION ou REMARQUE. Ils sont destinés à attirer votre attention. Veuillez en tenir compte.

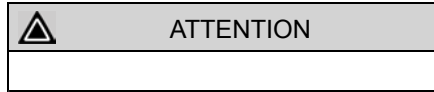
AVERTISSEMENT



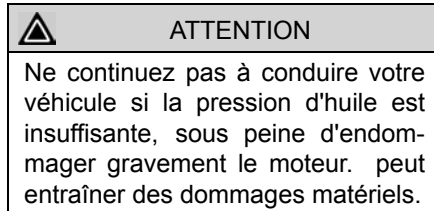
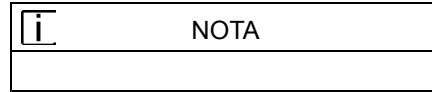
Le message de sécurité suivant les symboles et les mots signale les procédures de fonctionnement dangereuses qui pourraient causer des blessures graves ou mortelles. Ils peuvent aussi signaler un risque de dommage matériel. L'alerte identifie le danger, la manière de l'éviter et les conséquences probables si le danger n'est pas évité.

Exemple :

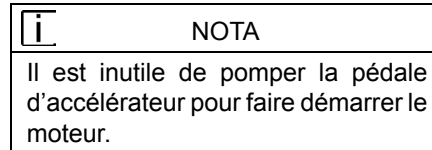


ATTENTION

L'alerte de sécurité suivant ce symbole et mot signale les procédures de fonctionnement qui pourraient causer des dommages matériels. L'alerte identifie le danger, la manière de l'éviter et les conséquences probables si le danger n'est pas évité.

Exemple :**REMARQUE**

L'alerte suivant ce symbole et mot donne une information qui n'est pas liée à la sécurité mais qui doit être appliquée. L'alerte met en surbrillance les éléments qui ne sont pas évidents, mais qui sont utiles pour le fonctionnement efficace du véhicule.

Exemple :

Illustrations **Généralités**

Certaines illustrations de ce manuel sont d'aspect général et ne ressemblent pas exactement au moteur et aux pièces qui vous concernent.

Système de post-traitement (ATS)

Introduction 3-3

Système de filtre à particules diesel (DPF)

Introduction 3-4

Contrôle du processus de régénération 3-4

Information et avis sur le fonctionnement. 3-7

Régénération du filtre DPF 3-14

Interruption d'une régénération automatique ou en
stationnement 3-17

Ralenti par temps de gel 3-19

Système de réduction sélective catalytique (SCR)

Introduction 3-20

Système de post-traitement (ATS)

Introduction

Le système de post-traitement (ATS) de votre véhicule se compose de deux systèmes :

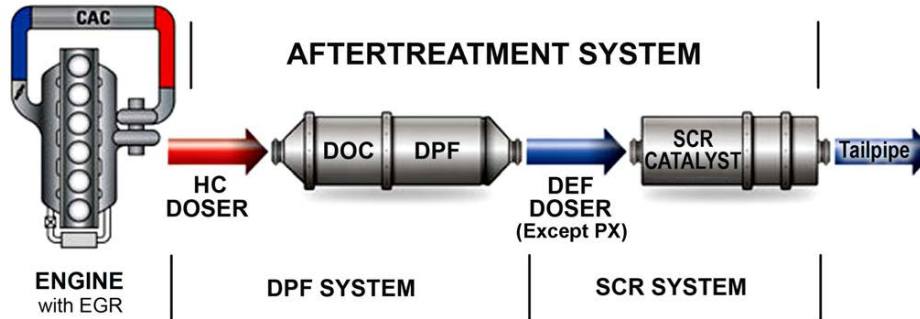
1. Système de filtre à particules diesel (DPF)

2. Système de réduction sélective catalytique (SCR)

manuel pour plus de détails concernant le processus de post-traitement et ses composants.

Ils répondent à deux fonctions principales : la réduction des particules et la réduction d'oxyde d'azote (NOx).

Cette rubrique décrit la manière d'interagir et de contrôler les deux systèmes. Consultez la rubrique INFORMATION à la page 6-3 de ce



Système de filtre à particules diesel (DPF)

Système de filtre à particules diesel (DPF)

Introduction

Le système DPF se compose d'un doseur Doseur (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs), d'un convertisseur catalytique à oxydation diesel (DOC) et d'un filtre à particules diesel (DPF). Les filtres DPF désencrassent l'échappement. Quand le doseur HC est activé, il vaporise une faible quantité de carburant diesel (HC) dans l'échappement. Le catalyseur dans le DOC réagit avec le HC pour produire la chaleur. La chaleur est utilisée pour nettoyer (régénérer) le DPF en réduisant la suie colmatée en cendre.

Contrôle du processus de régénération

Votre véhicule est équipé avec un commutateur de régénération à deux ou trois positions, monté sur le tableau de bord.

Si le véhicule est équipé d'un commutateur à deux positions, le conducteur peut lancer la régénération à l'arrêt quand certaines conditions de fonctionnement sont appropriées pour la régénération. Cependant, vous ne pourrez PAS arrêter une régénération si le système ATS en a lancé une automatiquement. Reportez-vous à la régénération en stationnement à la page 3-14.

Si votre véhicule est équipé d'un commutateur de régénération à trois positions, le conducteur peut contrôler la régénération en neutralisant le système ATS si certaines conditions de fonctionnement ne permettent

pas la régénération. Reportez-vous à Interruption d'une régénération automatique ou en stationnement à la page 3-17.



AVERTISSEMENT!

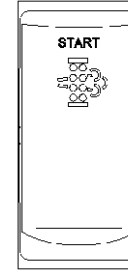
Si le véhicule est utilisé dans des zones où des vapeurs ou matières explosives sont présentes, vérifiez si le commutateur de régénération de votre véhicule est équipé d'une fonction STOP (arrêt). La fonction STOP (arrêt) doit être activée avant d'entrer dans des zones telles que celles décrites ci-dessus, ceci afin d'éviter qu'une régénération automatique du moteur ne se produise. Le non respect de cette consigne peut entraîner une explosion ou un incendie. Ne pas équiper votre véhicule avec le commutateur approprié (fonction) ou ne pas activer la fonction STOP (arrêt) avant d'entrer dans une zone combustible, peut entraîner une explosion ou un incendie ayant pour conséquence des blessures, la mort ou des dommages matériels.



NOTA

Pour obtenir un commutateur de régénération avec une fonction STOP (arrêt), contactez votre concessionnaire PACCAR agréé le plus proche pour obtenir le commutateur approprié et effectuer la reprogrammation du module de commande électronique du moteur.

Commutateur de régénération à deux positions



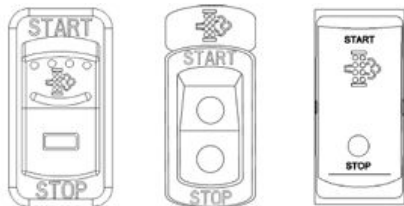
Commutateur de régénération à deux positions

Start

On peut lancer une régénération en stationnement en enfonçant le bouton START pendant au moins quatre à huit secondes.

Système de filtre à particules diesel (DPF)

Commutateur de régénération à trois positions



Commutateurs de régénération à trois positions



NOTA

Reportez-vous à la Régénération de filtre DPF à la page 3-14 pour les instructions sur la manière d'arrêter ou de démarrer la régénération ATS (commutateur à trois positions uniquement).

Start

On peut lancer une régénération en stationnement en enfonçant le bouton

START pendant au moins quatre à huit secondes.



NOTA

La régénération en stationnement exige l'immobilisation de votre véhicule avec le frein de stationnement serré. Voir Régénération en stationnement à la page 3-14 pour plus de détails.

Centre (commutateurs à trois positions uniquement)



NOTA

En conduite normale, le commutateur de régénération **doit** être dans la position CENTER.

La position CENTER est celle à laquelle se trouve le commutateur en temps normal. Le commutateur doit se trouver à cette position à moins que vous n'enclenchiez manuellement une régénération en stationnement

ou que vous décidiez de mettre fin à une régénération. Le commutateur de régénération à la position centrale permet une régénération automatique si les conditions le permettent.

Stop (arrêt, commutateur à trois positions uniquement)

Si le bouton STOP est enfoncé, le système n'effectue aucune régénération, quelles que soient les conditions.



ATTENTION

Veillez à ne pas laisser le commutateur à la position STOP à moins de vouloir annuler ou interrompre une régénération. Si le moteur tourne quand le commutateur est à la position STOP, cela entraînera l'augmentation de suie dans le filtre DPF et le moteur pourrait perdre de la puissance.

Témoins du système de post-traitement

Les témoins et symboles lumineux attribués au système ATS sont situés sur l'ensemble d'indicateurs principal.



Symbole de témoin du filtre à particules diesel (DPF)



Symbole de témoin de température élevée du système d'échappement (HEST)

Information et avis sur le fonctionnement

Le système ATS régénère le filtre DPF en utilisant les gaz d'échappement à température élevée normalement générés par le moteur. Il s'agit de la régénération dite « passive », qui passe inaperçue durant le fonctionnement du véhicule et qui se produit généralement lors d'un fonctionnement sur route.


Quelquefois, les gaz d'échappement ne sont pas suffisamment chauds pour exécuter une régénération passive. En pareil cas, le système ATS se charge de régénérer le filtre DPF en augmentant la température des gaz d'échappement. Il s'agit de la régénération dite « automatique », qui passe également inaperçue durant le fonctionnement du véhicule. Une régénération automatique dure habituellement 30 minutes. Pendant et peu après cet événement, la

température des gaz d'échappement provenant du filtre DPF peut atteindre ou même dépasser 1 202 °F (650 °C). Consultez le tableau qui suit pour connaître les causes probables de l'affichage des témoins et symboles lumineux du système ATS et les interventions recommandées dans ce cas.

Le système ATS pourrait ne pas régénérer le filtre DPF si le véhicule roule longtemps à basse vitesse ou s'il effectue des arrêts fréquents. En pareil cas, les témoins et symboles lumineux avertissent le conducteur qu'une intervention est nécessaire. Le conducteur doit porter attention aux témoins afin de voir s'ils s'allument seuls ou en groupe. Le tableau qui suit décrit chaque témoin et renseigne sur l'action que doit effectuer le conducteur.

Système de filtre à particules diesel (DPF)

Avertissement de température élevée du système d'échappement :

AVERTISSEMENT DE TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT		
Témoin de mise en garde	État	Interventions du conducteur
 Témoin HEST allumé	<p>Une ou plusieurs de ces conditions :</p> <ul style="list-style-type: none">• La température à la sortie de l'échappement est plus élevée que la normale (au moins 842 °F / 450 °C) et le véhicule ralentit en dessous de 5 mi/h / 8 km/h.• Conduite normale, mais moteur soumis à de fortes charges.• Régénération automatique en cours• Régénération en stationnement en cours	Observez tous les avertissements mentionnés ci-après. Utilisez la fonction DISABLE (désactivation) du commutateur de régénération si les circonstances l'exigent. Suivez les directives sous la rubrique Interruption d'une régénération automatique ou en stationnement à la page 3-17.







AVERTISSEMENT!

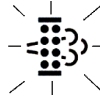
La température du tuyau arrière d'échappement, du tuyau d'échappement, du filtre à particules diesel (DPF), du dispositif de réduction sélective catalytique (SCR) et des composants autour, notamment les cloisons et les marches, sera élevée pendant et un peu après le processus de régénération ou le fonctionnement normal du véhicule lorsque le moteur est soumis à de fortes charges. Si le témoin de température élevée du système d'échappement (HEST) est allumé :


- Ne stationnez pas le véhicule à proximité de vapeurs ou de matières combustibles. Si le témoin HEST est allumé, le passage des gaz d'échappement (sortie du tuyau arrière) doit se trouver à plus de 5 pi (1,5 m) de toute matière combustible. Stationnez toujours votre véhicule à l'extérieur. Si cette consigne est ignorée, il y a risque d'explosion ou de blessures graves aux personnes à proximité.
- Stationnez le véhicule dans un endroit où personne ne peut s'en approcher. Si le témoin HEST est allumé, assurez-vous que les matières combustibles sont à plus de 5 pi (1,5 m) de la sortie du système d'échappement. Il y a risque de blessures graves si cette consigne est ignorée.
- La température du tuyau arrière, des tuyaux d'échappement, du filtre à particules diesel (DPF), de la réduction sélection catalytique (SCR) et des composants autour, notamment les cloisons et les marches, s'élève pendant le fonctionnement du moteur ou un processus de régénération et peut provoquer de graves brûlures. Accordez un laps de temps adéquat pour le refroidissement avant de vous approcher, de travailler sur ou à proximité de toute partie du système d'échappement ou des composants tout autour.

Avertissement de régénération requise

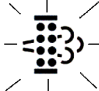



AVERTISSEMENT DE RÉGÉNÉRATION REQUISE							
Avertissement Niveau	Avertissement Témoins	État	Interventions du conducteur				
1	 Témoin DPF allumé	Le niveau de suie dans le DPF est supérieur au niveau désiré et une régénération est requise.	Le filtre DPF doit être régénéré sous peu. Suivez les directives décrites sous la rubrique Régénération de filtre DPF à la page 3-14. <table border="1" data-bbox="911 387 1495 628"><tr><td></td><td>NOTA</td></tr><tr><td colspan="2">Si vous ignorez le témoin et ne lancez pas le processus de régénération dès que les conditions vous permettent de le faire en toute sécurité, le filtre DPF s'engorgera graduellement de suie et vous risquez une perte importante de puissance du moteur.</td></tr></table>		NOTA	Si vous ignorez le témoin et ne lancez pas le processus de régénération dès que les conditions vous permettent de le faire en toute sécurité, le filtre DPF s'engorgera graduellement de suie et vous risquez une perte importante de puissance du moteur.	
	NOTA						
Si vous ignorez le témoin et ne lancez pas le processus de régénération dès que les conditions vous permettent de le faire en toute sécurité, le filtre DPF s'engorgera graduellement de suie et vous risquez une perte importante de puissance du moteur.							

Systeme de filtre à particules diesel (DPF)

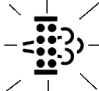




AVERTISSEMENT DE RÉGÉNÉRATION REQUISE			
Avertissement Niveau	Avertissement Témoins	État	Interventions du conducteur
2	 Le témoin DPF clignote	Le niveau de suie dans le DPF reste supérieur au niveau désiré et une régénération est requise.	Effectuez la régénération du filtre PDF dès que possible et de façon sécuritaire. Suivez les directives décrites sous la rubrique Régénération de filtre DPF à la page 3-14.

 **ATTENTION**

Si vous ne lancez pas le processus de régénération lorsque le témoin DPF clignote, vous ne disposez que de peu de temps avant que le témoin d'anomalie du moteur ne s'allume et que le moteur ne passe en mode de protection et de puissance réduite.










AVERTISSEMENT DE RÉGÉNÉRATION REQUISE			
Avertissement Niveau	Avertissement Témoins	État	Interventions du conducteur
3	 <p>Le témoin DPF clignote</p>  <p>Témoin d'anomalie du moteur allumé</p>	<p>Le niveau de suie dans le DPF reste supérieur au niveau désiré et une régénération est requise. La puissance du moteur diminuera.</p>	<p>Faites immédiatement la régénération du filtre DPF. Suivez les directives figurant dans la section Régénération DPF à la page 3-14 pour les moteurs PACCAR MX, Régénération en stationnement à la page 3-14 pour les moteurs PACCAR PX et Cummins.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p> ATTENTION</p> <p>Si vous ne lancez pas le processus de régénération lorsque le témoin du filtre DPF clignote et que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, vous ne disposerez que de peu de temps avant que le témoin d'arrêt du moteur ne s'allume et que la puissance du moteur ne diminue de façon importante. Aucune régénération ne sera autorisée à l'étape suivante.</p> </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p> NOTA</p> <p>Dans certaines conditions après un ralenti prolongé, une régénération en stationnement peut être requise sans que le témoin de niveau 1 ou 2 ne soit présent.</p> </div>

Système de filtre à particules diesel (DPF)

AVERTISSEMENT DE RÉGÉNÉRATION REQUISE			
Avertissement Niveau	Avertissement Témoins	État	Interventions du conducteur
4	 <p>Le témoin DPF clignote (moteur MX uniquement)</p>  <p>Le témoin d'anomalie du moteur est allumé (moteur MX uniquement)</p>  <p>Témoin d'arrêt du moteur allumé</p> <p>Le carillon du tableau de bord retentit</p>	<p>L'accumulation de suie dans le filtre DPF a atteint la limite maximale. La puissance du moteur diminue (la vitesse à laquelle la puissance diminue varie selon la marque du moteur)</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p> NOTA</p> <p>La diminution de la puissance du moteur dépend du type du moteur; pour vous renseigner sur le fonctionnement de ce système, reportez-vous au Guide de fonctionnement et d'entretien du moteur fourni avec votre véhicule.</p> </div>	<p>La régénération dans le DPF est à ce moment-là IMPOSSIBLE. Faites remorquer votre véhicule jusqu'à un concessionnaire PACCAR agréé pour vérifier le DPF. Il décidera soit de le nettoyer, soit de le remplacer.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px; background-color: #f0f0f0;"> <p> AVERTISSEMENT!</p> <p>Si le témoin d'arrêt du moteur s'allume, cela signifie qu'il y a un grave problème dans les systèmes du moteur. Cet avertissement doit être considéré comme une urgence. Immobilisez le véhicule de la façon la plus sûre possible et coupez le contact. Faites vérifier le véhicule et corriger le problème avant de reprendre la route. Le non respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves, mortelles ou des dommages matériels.</p> </div>

Guide de consultation rapide

Guide de référence sur les symboles d'avertissement

INFORMATION	FAIRE VÉRIFIER	INTERVENTION IMMÉDIATE
 HEST Système d'échappement chaud Maintenir le véhicule à une bonne distance des matières combustibles	 Moteur TÉMOIN D'ANOMALIE DU MOTEUR	 Immobiliser le véhicule et faire tourner le moteur au ralenti TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT
 DPF Filtre à particules diesel Effectuer une régénération	 Moteur – Émissions MIL	 PRESSION D'HUILE Couper le moteur ou le moteur pourrait s'arrêter automatiquement.
 DEF Liquide d'échappement diesel Remplir le réservoir de liquide d'échappement diesel (DEF) si l'indicateur indique un niveau bas. Autrement, faire vérifier la qualité du liquide DEF ou faire réparer l'équipement associé au liquide DEF immédiatement.	 Perte de puissance du moteur liée aux émissions SYSTÈME ANTIPOLLUTION <ul style="list-style-type: none">• Effectuer une régénération à l'arrêt• Faire l'appoint de liquide DEF (plus du 1/4 du réservoir)• Faire vérifier le véhicule au prochain arrêt si le témoin lumineux est toujours allumé	 ARRÊT DU MOTEUR <i>(Pourrait ne pas s'appliquer aux véhicules d'urgence ou d'incendie)</i>

N'importe laquelle des icônes ci-dessus pourrait s'allumer seule ou avec d'autres pour avvertir de prendre les mesures nécessaires aussitôt que possible. Les avertissements peuvent être des voyants ou des témoins de l'indicateur associé à ce fluide. Ces témoins clignoteront pour avvertir d'une perte de puissance du moteur imminente.

Y53-6058

Système de filtre à particules diesel (DPF)

Régénération du filtre DPF

Lisez attentivement les directives suivantes pour la régénération du filtre DPF. En cas de problèmes ou de difficultés, faites appel à un concessionnaire autorisé PACCAR.

3

Le système ATS nécessite des conditions qu'on retrouve en général en conduite sur autoroute pour la régénération du filtre DPF. Si le témoin du filtre DPF s'allume, la solution idéale consiste à emprunter une autoroute dès que possible pour faciliter le travail du système ATS.


- Choisissez une route qui affiche une vitesse légale minimum de 35 mi/h (56 km/h).
- Poursuivez votre route tant que le témoin DPF reste allumé. Ce processus peut durer entre 30 et 45 minutes, à une vitesse supérieure à 20 mi/h (32 km/h).


Si, dans un délai raisonnable, votre itinéraire ne permet pas d'atteindre une vitesse suffisante sur route, passez à la section suivante intitulée « Régénération en stationnement ».


Régénération en stationnement

Dans des conditions de fonctionnement très particulières ou limitatives, le filtre DPF devra être régénéré en lançant un processus de régénération en stationnement. Suivez les sept étapes suivantes pour lancer une régénération en stationnement :

1. Quittez la route et stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire.
2. Assurez-vous que personne ne s'approche du tuyau d'échappement.
3. Les parties supérieures et latérales du véhicule doivent se trouver à plus de 5 pi (1,5 m) de toute matière combustible.

 AVERTISSEMENT!
<p>Si vous stationnez votre véhicule trop près de vapeurs ou de matières combustibles, vous risquez de provoquer une explosion ou un incendie pouvant brûler gravement des personnes se trouvant à proximité. Avant de pousser le commutateur de régénération du tableau de bord, faites le tour du véhicule et assurez-vous qu'aucune partie supérieure et latérale du véhicule ne se trouve à moins de 5 pi (1,5 m) de toute matière combustible. Assurez-vous que personne ne s'approche du tuyau d'échappement. Le non-respect de ces consignes peut provoquer un incendie ou causer une explosion, entraînant des blessures, la mort ou des dommages matériels.</p>

 AVERTISSEMENT!
<p>Ne lancez jamais une procédure de régénération dans un garage ou un endroit fermé. Stationnez toujours votre véhicule à l'extérieur et assurez-vous que personne ne s'approche trop près. Le non-respect de ces consignes peut provoquer un incendie ou causer une explosion, entraînant des blessures, la mort ou des dommages matériels.</p>

 NOTA
<p>Voici quelques exemples d'endroits où l'on rencontre généralement des vapeurs ou matières explosives, ou des personnes à proximité :</p> <ul style="list-style-type: none">• Parcs de ravitaillement en carburant• Élévateurs à grains• Herbe, feuilles ou arbres secs• Stations de transfert des ordures ou dépotoirs• Parcs de stationnement• Quais de chargement ou de déchargement

Système de filtre à particules diesel (DPF)

3



NOTA

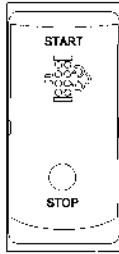
Bien que cette liste semble exhaustive, le conducteur a la responsabilité de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires et de vérifier les lieux environnants pour s'assurer de l'absence de vapeurs ou de matières combustibles à proximité; il doit également s'assurer que personne n'approche du véhicule avant de lancer une procédure de régénération.

4. Assurez-vous que les conditions suivantes sont respectées avant de poursuivre. Le processus de régénération en stationnement ne pourra pas s'exécuter si l'une des conditions suivantes n'est pas respectée :
 - Le frein de stationnement est serré

- Le moteur tourne au ralenti normal (non accéléré)
 - Le témoin DPF est allumé ou clignote
 - Le liquide de refroidissement est à la température de fonctionnement
 - La commande des gaz n'est pas engagée
 - La prise de force n'est pas engagée
 - La boîte de vitesses est au point mort
 - Le commutateur du régulateur automatique de vitesse n'est pas enclenché
5. Descendez de la cabine et faites le tour du véhicule pour vous assurer qu'il se trouve à plus de 5 pi (1,5 m) de toute matière

combustible, et que personne ne se trouve à proximité.

6. Remontez dans la cabine.
7. Enfoncez le bouton START du commutateur de régénération du tableau de bord pendant au moins quatre (4) à huit (8) secondes pour lancer la régénération en stationnement.
 - Une fois que la régénération est lancée, si l'une des conditions (de l'étape 4) change ou s'active, la régénération s'arrêtera automatiquement.



Commutateur de régénération

i	NOTA
La confirmation de processus de régénération en stationnement en cours varie selon le type de moteur. En général, le régime et le bruit du moteur doivent augmenter.	

i	NOTA
La phase de lancement de la régénération en stationnement peut demander plus de 30 secondes, étant donné que le système ATS procède d'abord à une série d'autotests qui contrôlent l'état de tous les systèmes impliqués.	

Si vous n'arrivez pas à lancer un processus de régénération en stationnement, et que le témoin du filtre DPF est allumé, adressez-vous à un concessionnaire PACCAR.

Interruption d'une régénération automatique ou en stationnement

i	NOTA
L'information dans cette section ne s'applique qu'aux véhicules équipés avec un commutateur de régénération du moteur à trois positions avec une position STOP.	

Lorsqu'une régénération automatique ou en stationnement est en cours et que vous souhaitez l'interrompre, OU si vous voulez empêcher le lancement d'un processus de régénération, le commutateur de régénération de votre véhicule possède une position STOP qui permet d'interrompre une régénération automatique ou en stationnement. La régénération automatique étant programmée pour démarrer à tout moment, vous devez enfoncer la partie STOP du commutateur CHAQUE FOIS que

Système de filtre à particules diesel (DPF)

vous pénétrez dans un garage ou un endroit fermé, là où la régénération n'est pas permise. Si la régénération ne s'arrête pas, coupez le contact.



AVERTISSEMENT!

Ne laissez jamais un processus de régénération automatique s'exécuter dans un garage ou tout autre endroit fermé. Chaque fois que vous stationnez votre véhicule dans un garage ou un endroit fermé, appuyez TOUJOURS sur la partie « STOP » du commutateur de régénération avant d'y pénétrer. Le non-respect de ces consignes peut provoquer un incendie ou causer une explosion, entraînant des blessures, la mort ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT!

Ne lancez jamais un processus de régénération en stationnement dans un garage ou un endroit fermé. Stationnez toujours votre véhicule à l'extérieur. Le non-respect de ces consignes peut provoquer un incendie ou causer une explosion, entraînant des blessures, la mort ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT!

Si le véhicule est utilisé dans des zones où des vapeurs ou matières explosives sont présentes, vérifiez si le commutateur de régénération de votre véhicule est équipé d'une fonction STOP (arrêt). La fonction STOP (arrêt) doit être activée avant d'entrer dans des zones telles que celles décrites ci-dessus, ceci afin d'éviter qu'une régénération automatique du moteur ne se produise. Le non respect de cette consigne peut entraîner une explosion ou un incendie. Ne pas équiper votre véhicule avec le commutateur approprié (fonction) ou ne pas activer la fonction STOP (arrêt) avant d'entrer dans une zone combustible, peut entraîner une explosion ou un incendie ayant pour conséquence des blessures, la mort ou des dommages matériels.



NOTA

Pour obtenir un commutateur de régénération avec une fonction STOP (arrêt), contactez un concessionnaire PACCAR agréé pour obtenir le commutateur approprié et effectuer la reprogrammation du module de commande électronique de votre moteur.

Ralenti par temps de gel

Le maintien du ralenti pendant 3 heures ou plus par temps de gel entraîne une accumulation de suie et de l'humidité dans le DPF. Utilisez les méthodes suivantes pour apporter une source de chaleur supplémentaire afin d'oxyder la suie et l'humidité :

- **Régénération de filtre DPF :**
Si le témoin DPF s'allume, suivez les directives décrites sous la rubrique Régénération de filtre DPF à la page 3-14.



NOTA

Si vous ignorez le témoin et ne lancez pas le processus de régénération dès que les conditions vous permettent de le faire en toute sécurité, le filtre DPF s'engorgera graduellement de suie et vous risquez un arrêt forcé du moteur.

- **Moteurs PACCAR PX-7, PX-9 et Cummins ISL :**
Peu importe si le témoin DPF est allumé ou éteint, le régime du moteur augmentera automatiquement à 1 000 ou 1 100 tr/min et se maintiendra ainsi pendant 10 minutes pour exécuter un nettoyage du filtre DPF automatisé.
Le régime peut si nécessaire être abaissé en enfonçant le papillon des gaz, l'embrayage ou la pédale de frein. Si le fonctionnement au ralenti continu, le système de post-traitement tentera à nouveau d'élever le régime du ralenti jusqu'à l'obtention de températures adéquates pour le post-traitement.

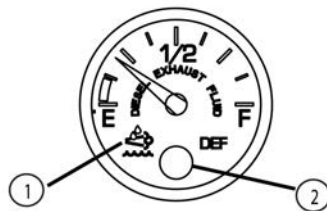
Système de réduction sélective catalytique (SCR)



Système de réduction sélective catalytique (SCR)

Introduction

Le système SCR se compose d'un doseur de liquide d'échappement diesel (DEF) et d'un catalyseur SCR. Le doseur DEF vaporise une petite quantité de DEF dans l'échappement. Le catalyseur SCR réagit avec le DEF pour décomposer l'oxyde d'azote (NOx) dans l'échappement en vapeur d'eau et en azote.

Indicateur de liquide d'échappement diesel (DEF)




- 1  Symboles DEF
- 2  Témoin d'avertissement DEF

Le DEF est un liquide non durable qui devra être renouvelé. Il faut donc surveiller l'indicateur de niveau DEF comme celui du niveau de carburant.


Il existe 3 raisons qui font que le témoin d'avertissement DEF s'allume :

1. Témoin d'avertissement de niveau DEF : Pour signaler que le remplissage du réservoir DEF est nécessaire. Le témoin d'avertissement s'allumera lorsque l'aiguille indicatrice sera près ou dans la zone rouge. Cet avertissement comporte quatre niveaux.


 ATTENTION
Le témoin DEF s'allume en fonction du niveau de liquide DEF, faites l'appoint. Le défaut de faire l'appoint peut réduire la puissance du moteur et limiter la vitesse du véhicule.

2. Qualité du DEF : Si le moteur détecte que la qualité du liquide DEF est inférieure à la qualité requise. L'aiguille indicatrice se trouve dans la portion supérieure,

indiquant une présence de liquide, mais de mauvaise qualité. Cet avertissement comporte trois niveaux.

 ATTENTION
<p>Le témoin DEF s'allume en fonction de la qualité du liquide DEF, consultez la rubrique Liquide incorrect/contaminé pour prendre les mesures nécessaires. Ne pas prendre les mesures nécessaires peut réduire la puissance du moteur et limiter la vitesse du véhicule.</p>









3. Modification du système SCR : pour vous signaler que le moteur détecte des anomalies qui peuvent entraîner une modification dans le système SCR. L'aiguille indicatrice se trouve dans la portion supérieure, indiquant une présence de liquide, mais qu'une anomalie du système est détectée. Cet avertissement comporte trois niveaux.

 ATTENTION
<p>Le témoin DEF s'allume en fonction de la modification du système, consultez votre concessionnaire PAC-CAR agréé pour effectuer les réparations. Ne pas réparer le système peut réduire la puissance du moteur et limiter la vitesse du véhicule.</p>

État du système	Véhicules non d'urgence	Véhicules d'urgence
Avertissement de niveau DEF	Voir le tableau à la page 3-22.	Voir le tableau à la page 3-26.
Qualité du DEF (non sur moteur PX)	Voir le tableau à la page 3-23.	Voir le tableau à la page 3-27.
Modification du système SCR	Voir le tableau à la page 3-25.	Voir le tableau à la page 3-28.










Système de réduction sélective catalytique (SCR)

Avertissement du niveau de DEF – Véhicules non d'urgence





AVERTISSEMENT DE NIVEAU DE DEF – VÉHICULES NON D'URGENCE					
Niveau d'avertissement	Témoins de mise en garde		État	Effet sur le moteur	
0	Aucun		Niveau de DEF suffisant	Aucun	
1	 Témoin d'avertissement DEF allumé		Niveau de DEF sous l'avertissement initial	Aucun	
2	 Témoin d'avertissement de DEF clignotant		Niveau de DEF sous l'avertissement critique	Aucun	
3	 Témoin d'avertissement de DEF clignotant	 Témoin d'anomalie du moteur allumé	Absence de liquide DEF	Puissance du moteur diminuée	
4	 Témoin d'avertissement de DEF clignotant	 Témoin d'anomalie du moteur allumé	 Témoin d'anomalie allumé (MIL) (non sur moteur MX)	 Témoin d'arrêt du moteur peut être allumé	Le niveau de DEF est vide et le moteur a été coupé ou un remplissage de carburant est survenu. La puissance du moteur est diminuée ou la vitesse du véhicule est grandement limitée.

Système de réduction sélective catalytique (SCR)

Qualité du DEF – Véhicules non d'urgence

QUALITÉ DE DEF – VÉHICULES NON D'URGENCE					
Niveau d'avertissement	Témoins de mise en garde			État	Effet sur le moteur
0	Aucun			Aucun problème de qualité	Aucun
1				Problème de qualité détecté	Aucun
	Témoins d'avertissement de DEF allumé (moteur MX uniquement)	Témoins d'anomalie allumé (non sur le moteur ISX)	Témoins d'anomalie allumé (MIL) (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)		
2				Détecté + 1 heure	Puissance du moteur diminuée de 25 %
	Témoins DEF clignotant (moteur MX uniquement)	Témoins d'anomalie du moteur allumé	Témoins d'anomalie allumé (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)		
3				Détecté + 2 heures	Puissance du moteur diminuée de 40 %, plus 1 % par minute
	Témoins DEF clignotant (moteur MX uniquement)	Témoins d'anomalie du moteur allumé	Témoins d'anomalie allumé (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)		











Système de réduction sélective catalytique (SCR)

QUALITÉ DE DEF – VÉHICULES NON D'URGENCE						
Niveau d'avertissement	Témoins de mise en garde				État	Effet sur le moteur
4	 Témoins DEF clignotant (moteur MX uniquement)	 Témoins d'anomalie du moteur allumé	 Témoins d'anomalie allumé (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)	 Témoins d'arrêt du moteur peut être allumé	Déecté + 3 heures	Puissance du moteur diminuée ou vitesse du véhicule réduite à 5 mi/h (8 km/h)

3









Système de réduction sélective catalytique (SCR)

Défaillance d'un composant SCR – Véhicules non d'urgence

DÉFAILLANCE D'UN COMPOSANT SCR – VÉHICULES NON D'URGENCE						
Niveau d'avertissement	Témoins de mise en garde			État	Effet sur le moteur	
0	Aucun			Aucun problème	Aucun	
1	 Témoin d'avertissement de DEF allumé (moteur MX uniquement)	 Témoin d'anomalie du moteur allumé	 Témoin d'anomalie allumé (MIL) (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)	Défaillance détectée	Aucun	
2	 Témoin DEF clignotant (moteur MX uniquement)	 Témoin d'anomalie du moteur allumé	 Témoin d'anomalie allumé (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)	Déteçté + 1 heure	Puissance du moteur diminuée	
3	 Témoin DEF clignotant (moteur MX uniquement)	 Témoin d'anomalie du moteur allumé	 Témoin d'anomalie allumé (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)	 Témoin d'arrêt du moteur peut être allumé	Déteçté + 5 heures	La puissance du moteur est diminuée ou la vitesse du véhicule est grandement limitée.











Systeme de réduction sélective catalytique (SCR)

Avertissement du niveau de DEF – Véhicules urgence

AVERTISSEMENT DE NIVEAU DE DEF – VÉHICULES URGENCE						
Niveau d'avertissement	Témoins de mise en garde		État	Effet sur le moteur		
0	Aucun		Niveau de liquide DEF suffisant	Aucun		
1		Témoine d'avertissement DEF allumé	Niveau de DEF sous l'avertissement initial	Aucun		
2		Témoine d'avertissement de DEF clignotant	Niveau de DEF sous l'avertissement critique	Aucun		
3		Témoine d'avertissement de DEF clignotant	 Témoine d'anomalie du moteur allumé	Niveau de liquide DEF inférieur à 5 % Vitesse du véhicule limitée à 55 mi/h (88 km/h)		
4		Témoine d'avertissement de DEF clignotant	 Témoine d'anomalie du moteur allumé	 Témoine d'anomalie (MIL) allumé	 Témoine d'arrêt du moteur peut être allumé	Niveau de DEF vide et véhicule arrêté Vitesse du véhicule limitée à 25 mi/h (40 km/h)











Système de réduction sélective catalytique (SCR)

Qualité de DEF – Véhicules urgence

QUALITÉ DE DEF – VÉHICULES URGENCE						
Niveau d'avertissement	Témoins de mise en garde			État	Effet sur le moteur	
0	Aucun			Aucun problème de qualité de DEF	Aucun	
1				Problème de qualité détecté	Aucun	
	Témoïn d'avertissement de DEF allumé (moteur MX uniquement)	Témoïn d'anomalie allumé (non sur le moteur ISX)	Témoïn d'anomalie allumé (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)			
2				Détecté + 10 heures	Vitesse du véhicule limitée à 55 mi/h (88 km/h)	
	Témoïn DEF clignotant (moteur MX uniquement)	Témoïn d'anomalie du moteur allumé	Témoïn d'anomalie allumé (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)			
3					Détecté + 20 heures et le moteur a été coupé	Vitesse du véhicule limitée à 25 mi/h (40 km/h)
	Témoïn DEF clignotant (moteur MX uniquement)	Témoïn d'anomalie du moteur allumé	Témoïn d'anomalie allumé (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)	Témoïn d'arrêt du moteur peut être allumé		

Système de réduction sélective catalytique (SCR)

Défaillance d'un composant SCR – Véhicules urgence

DÉFAILLANCE D'UN COMPOSANT SCR – VÉHICULES URGENGE						
Niveau d'avertissement	Témoins de mise en garde			État	Effet sur le moteur	
0	Aucun			Aucun problème	Aucun	
1	 Témoins d'avertissement de DEF allumé (moteur MX uniquement)	 Témoins d'anomalie du moteur allumé	 Témoins d'anomalie allumé (MIL) (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)	Défaillance détectée	Aucun	
2	 Témoins DEF clignotant (moteur MX uniquement)	 Témoins d'anomalie du moteur allumé	 Témoins d'anomalie allumé (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)	Détecté + 10 heures	Vitesse du véhicule limitée à 55 mi/h (88 km/h)	
3	 Témoins DEF clignotant (moteur MX uniquement)	 Témoins d'anomalie du moteur allumé	 Témoins d'anomalie allumé (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs)	 Témoins d'arrêt du moteur peut être allumé	Détecté + 40 heures et le moteur a été coupé	Vitesse du véhicule limitée à 25 mi/h (40 km/h)

Information

Introduction 6-3
Système de post-traitement des gaz d'échappement 6-4

Système de filtre à particules diesel (DPF)

Aperçu 6-5

Système de réduction sélective catalytique (SCR)

Aperçu 6-7
Recommandations et caractéristiques de liquide
d'échappement diesel (DEF) 6-8
Entreposage 6-11
Manipulation 6-12
Mise au rebut. 6-13
Contamination/mauvais liquide 6-13
Gel 6-14

Information

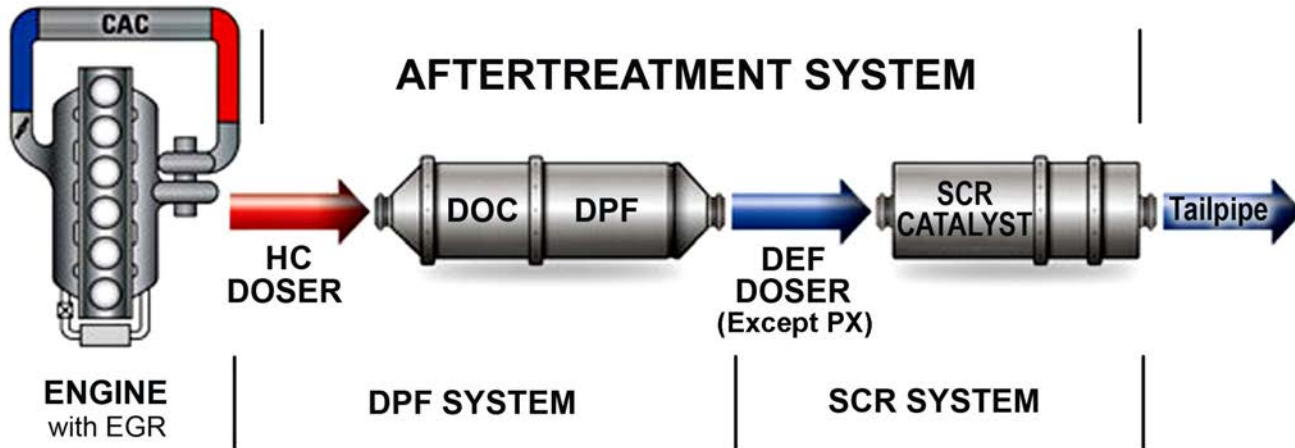
Introduction

Le système de post-traitement (ATS) de votre véhicule se compose de deux systèmes :

1. Système de filtre à particules diesel (DPF)
2. Système de réduction sélective catalytique (SCR)

Cette section du manuel propose plus d'informations concernant le processus de post-traitement et ses composants.

Ils répondent à deux fonctions principales : la réduction des particules et la réduction d'oxyde d'azote (NOx).



Système de post-traitement des gaz d'échappement

Le système de post-traitement des gaz d'échappement installé en usine sur votre véhicule a été spécialement conçu pour respecter les exigences en matière d'émissions de l'agence Environmental Protection Agency et du California Air Resources Board. Tout changement apporté à la localisation des composants ou modification sur un des composants du système de post-traitement des gaz d'échappement peut réduire l'efficacité du dispositif antipollution ce qui peut donner lieu à des amendes selon la loi des États-Unis « Clean Air Act ».

Système de filtre à particules diesel (DPF)

Aperçu

Le système DPF se compose d'un doseur Doseur (peut ne pas s'appliquer à tous les moteurs), d'un convertisseur catalytique à oxydation diesel (DOC) et d'un filtre à particules diesel (DPF).

Les composants du système DPF effectuent les fonctions suivantes :

- L'admission et la sortie ATS raccordent les tuyaux d'échappement au système de ATS, et elles fournissent également un point de montage pour les sondes de température des gaz de post-traitement.
- Le capteur de variation de pression DPF mesure la restriction dans l'ensemble du DPF.
- Les filtres DPF désencrassent l'échappement.
- Quand le doseur HC est activé, il vaporise une faible quantité de carburant diesel (HC) dans l'échappement. Le catalyseur dans le DOC réagit avec le HC pour produire la chaleur. La chaleur est utilisée pour nettoyer (régénérer) le DPF en réduisant la suie colmatée en cendre.
- La suie se compose des particules partiellement brûlées de carburant lors d'un fonctionnement normal du moteur (fumée noire).
- Avec le temps, la suie et les cendres s'accumulent dans le DPF et doivent être éliminées. La suie est supprimée à l'aide d'un processus nommé régénération. Quant à la cendre, il s'agit de retirer le DPF et de le nettoyer aux intervalles prescrits.
- Le tableau de bord d'un véhicule muni d'un DPF comporte deux témoins supplémentaires. Ces deux témoins, ainsi que le témoin d'anomalie du moteur, avertissent le conducteur de l'état du DPF.

Système de filtre à particules diesel (DPF)



ATTENTION

Ne pas submerger ou laisser de l'eau pénétrer dans l'ensemble de filtre DPF. Cela peut endommager les composants et nuire au rendement du système de post-traitement. peut entraîner des dommages matériels.



NOTA

Reportez-vous au manuel du conducteur du moteur publié par le fabricant pour obtenir des renseignements concernant l'entretien du filtre à particules diesel (DPF).



NOTA

Reportez-vous au manuel de votre véhicule ou au manuel du conducteur du moteur publié par le fabricant pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant les témoins du moteur.



NOTA

Un carburant diesel à faible teneur en soufre (ULSD) est requis pour un moteur équipé d'un filtre à particules diesel de post-traitement. Si ce type de carburant (ULSD) n'est pas utilisé, le moteur pourrait ne pas être conforme à la réglementation en matière d'émissions, et le DPF ou le convertisseur catalytique à oxydation diesel de post-traitement (DOC) pourraient subir des dommages.

Système de réduction sélective catalytique (SCR)

Aperçu

Le système SCR comporte plusieurs composants principaux :

1. Contrôleur de liquide d'échappement diesel (DEF) (non sur moteur PX)
2. Dispositif de dosage DEF (Module DEF)
3. Soupape de dosage DEF
4. Catalyseur SCR

i	NOTA
On commet un acte illégal si on altère, modifie ou retire quelque composant que ce soit du système SCR. Il est également illégal d'utiliser du DEF qui ne répond pas aux spécifications fournies ou d'utiliser le véhicule ou l'équipement sans DEF.	

Le DEF est requis pour un moteur muni d'un système SCR. Ce liquide DEF est injecté dans le gaz d'échappement en amont du catalyseur SCR. Il s'évapore et se décompose pour former du dioxyde de carbone et de l'ammoniac. L'ammoniac réagit avec les émissions d'oxydes d'azote grâce au catalyseur SCR de post-traitement pour former de l'azote et de l'eau.

DEF :

- peut avoir une légère odeur d'ammoniac
- est incolore
- est non toxique et non polluant
- est ininflammable

Système de réduction sélective catalytique (SCR)

Recommandations et caractéristiques de liquide d'échappement diesel (DEF)



AVERTISSEMENT!

On commet un acte illégal si on altère ou retire quelque composant que ce soit du système de post-traitement. Il est également illégal d'utiliser un liquide d'échappement diesel (DEF) qui ne répond pas aux spécifications fournies ou d'utiliser le véhicule ou l'équipement sans liquide d'échappement diesel (DEF).



AVERTISSEMENT!

Le liquide d'échappement diesel (DEF) contient de l'urée. Évitez le contact de cette substance avec les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. N'ingérez pas ce produit. En cas d'ingestion du liquide d'échappement diesel, contactez un médecin immédiatement. Consultez la fiche signalétique (MSDS) pour obtenir des renseignements supplémentaires.



ATTENTION

PACCAR Inc. exige l'utilisation de liquide DEF conforme à la norme ISO 22241-1 (DIN 70070). Il n'existe AUCUN substitut. Le défaut d'utiliser le DEF adéquat peut provoquer des dommages au moteur ou annuler la garantie.



ATTENTION

Ne tentez jamais de créer du liquide d'échappement diesel (DEF) en mélangeant de l'urée de classe agricole avec de l'eau. L'urée de classe agricole ne répond pas aux spécifications requises et pourrait endommager le système de post-traitement.

i	NOTA
À certains endroits, on fait parfois référence à la norme DIN 70070. Les limites de spécification du liquide DEF répondant à cette norme sont identiques à la norme ISO 22241-1.	

PACCAR Inc. n'est pas responsable des pannes ou dommages résultant de ce que PACCAR Inc. estime être un emploi abusif ou une utilisation négligente, y compris, et sans s'y limiter : du fonctionnement sans liquide DEF adéquat; du manque d'entretien du système de post-traitement; des méthodes inadéquates d'entreposage ou d'arrêt; et des modifications illicites du moteur et du système de post-traitement. PACCAR est également non-responsable des pannes causées par l'utilisation inadéquate de liquide DEF et d'eau, d'impuretés ou d'autres contaminants

dans le DEF. Reportez-vous au manuel du conducteur du moteur et du véhicule pour obtenir les renseignements concernant l'entretien, l'entreposage et l'arrêt.

Pour les moteurs munis d'un SCR qui sont utilisés aux États-Unis et au Canada, il est recommandé d'utiliser le liquide DEF certifié par l'American Petroleum Institute (API).

i	NOTA
Afin de s'assurer d'utiliser le liquide DEF approprié, PACCAR Inc. recommande d'utiliser le liquide d'échappement diesel TRP® CleanBlue qui est disponible en différents formats de petits à de gros contenants.	



- Le DEF est disponible dans les relais routiers et tous les concessionnaires de moteurs PACCAR. Communiquez avec votre atelier de réparation autorisé PACCAR local pour obtenir de l'assistance pour trouver du liquide DEF.
- Si votre véhicule n'a plus de DEF et que vous ne savez où vous en procurer, veuillez communiquer avec le centre de service à la clientèle du fabricant

Système de réduction sélective catalytique (SCR)

d'équipement d'origine du véhicule en composant le numéro de téléphone apparaissant dans le manuel du conducteur du véhicule. Le service à la clientèle pourra communiquer avec le concessionnaire le plus près pour vous faire parvenir d'urgence un contenant de DEF où vous vous trouvez, 24 heures par jour.

Vous trouverez ci-dessous des noms utilisés couramment pour désigner du liquide d'échappement diesel (DEF) :

- AUS 32 (Aqueous Urea Solution 32 [solution d'urée aqueuse])
- AdBlue
- Réducteur d'oxydes d'azote
- Solution pour catalyseur

Peu importe le nom du liquide DEF, il doit répondre aux normes ISO 22241-1 (DIN 70070).

Entreposage

i	NOTA
Les renseignements suivants ne sont fournis qu'à titre de référence et doivent servir de lignes directrices. Différents éléments peuvent déterminer la durée de stockage du liquide d'échappement diesel (DEF), la température et la durée en sont deux facteurs principaux. En cas de doute, remplacez le liquide par un liquide DEF de qualité reconnue. Le liquide DEF a une durée de stockage limitée, que ce soit dans le réservoir ou dans les contenants d'entreposage, en vrac ou de transport.	

Les conditions suivantes sont idéales pour conserver la qualité et la durée de stockage du DEF lors d'un transport et d'un entreposage prolongés :

- La température d'entreposage doit se situer entre 23 °F et 77 °F (-5 °C et 25 °C).
- Entrepochez dans des contenants étanches pour éviter la contamination.
- Les contenants doivent être à l'abri de la lumière solaire directe.

Dans ces conditions, la durée d'entreposage minimale prévue du liquide d'échappement diesel (DEF) est de 18 mois. S'il est entreposé pendant une période prolongée à une température supérieure, la durée de stockage sera réduite d'environ 6 mois pour chaque 9 °F (5 °C) supérieurs à la température maximale indiquée ci-dessus. Il est déconseillé de l'entreposer dans un véhicule pendant plus de 6 mois.



NOTA

Afin d'éviter la détérioration du liquide DEF lorsqu'il est entreposé dans le réservoir DEF du véhicule, repérez et bouchez la ventilation du réservoir de façon à le rendre étanche à l'air.

Manipulation



ATTENTION

En cas de déversement de liquide d'échappement diesel (DEF) sur des surfaces métalliques (par exemple sur les marches, les réservoirs de carburant ou les poignées), rincez et nettoyez immédiatement avec de l'eau. Le non-respect de cette consigne peut entraîner la formation de tâches de rouille sur les surfaces métalliques, qui ne pourront être éliminées.

- Assurez-vous de n'utiliser que les contenants approuvés pour le transport et le stockage du liquide DEF. Les contenants faits de polyéthylène et de polypropylène sont recommandés.
- En cas de déversement de liquide DEF, rincez et nettoyez immédiatement avec de l'eau.

- Évitez le contact prolongé avec la peau. En cas de contact avec la peau, lavez immédiatement avec de l'eau savonneuse. Si vous ne pouvez vous laver immédiatement, une fois sec, le liquide DEF formera une pellicule blanche qui est difficile à laver.



NOTA

Lorsque le liquide DEF déversé a séché ou a été essuyé avec un linge seulement, il laisse un résidu blanc. Ne pas nettoyer le déversement de liquide DEF peut entraîner un diagnostic de fuite erroné du système de dosage du liquide d'échappement diesel.

Avant d'utiliser des contenants, des entonnoirs, etc. qui servent à distribuer, à manipuler ou à stocker du liquide DEF, assurez-vous de les laver soigneusement pour éliminer tout


contaminant, puis de les rincer avec de l'eau distillée.

i	NOTA
N'utilisez pas d'eau du robinet pour rincer les composants qui seront utilisés pour faire acheminer le liquide d'échappement diesel. L'eau du robinet contaminera le liquide DEF. Si vous ne pouvez vous procurer de l'eau distillée, rincez avec de l'eau du robinet, puis rincez avec du liquide DEF.	

Mise au rebut

Lors de la mise au rebut du liquide d'échappement diesel (DEF), vérifiez toujours les réglementations auprès des autorités locales concernant les exigences et la mise au rebut appropriées.

Contamination/mauvais liquide

	ATTENTION
N'ajoutez jamais d'eau ou de liquide autre que ce qui est spécifié pour le réservoir de liquide DEF. Cela pourrait endommager le système de post-traitement.	

Si le mauvais liquide est ajouté au réservoir de liquide d'échappement diesel, tel que, mais sans s'y limiter :

- De l'eau
- Carburant diesel
- Liquide hydraulique
- Liquide de refroidissement
- Liquide lave-glace

Communiquez avec un atelier de réparation autorisé PACCAR pour

Système de réduction sélective catalytique (SCR)

déterminer la bonne intervention à effectuer. Si seul de l'eau a été ajouté au réservoir de liquide DEF, vidangez le réservoir DEF, rincez-le avec de l'eau distillée et remplissez-le de liquide DEF neuf ou de liquide dont la qualité est reconnue.

Gel



ATTENTION

La purge du système de liquide d'échappement diesel (DEF) s'effectue pour éviter les dommages dus au gel. Si votre véhicule est muni de sectionneurs de batterie, ne débranchez PAS l'alimentation de la batterie dans les deux minutes après avoir tourné le commutateur d'allumage à «OFF». Le défaut de respecter cette consigne peut entraîner des dommages matériels.



ATTENTION

N'ajoutez PAS de produits chimiques ou d'additifs au liquide d'échappement diesel (DEF) pour prévenir les effets du gel. Si des produits chimiques ou des additifs sont ajoutés au liquide DEF, le système de post-traitement peut être endommagé.

Le liquide DEF gèle à une température d'environ 11 °F (-12 °C). La conception du système DEF du véhicule tient compte de ce facteur et ne requiert aucune intervention.

Index

- À**
 À propos de ce manuel 1-3
- A**
 Alertes de sécurité 1-4
 Attention 1-5
 Avertissement 1-4
 Avertissement de régénération
 requise 3-9
 Avertissement de température élevée
 du système d'échappement 3-8
- C**
 Caractéristiques
 liquide d'échappement diesel
 (DEF) 6-8
 Commandes
 avertissement de régénération
 requise 3-9
- commutateur de régénération (deux
 positions) 3-5
 commutateur de régénération
 (START) 3-16
 commutateur de régénération (trois
 positions) 3-6
 commutateur de régénération deux
 positions 3-4
 commutateur de régénération trois
 positions 3-4
 contrôle du processus de
 régénération 3-4
 Défaillance d'un composant SCR –
 véhicules non d'urgence 3-25
 Défaillance d'un composant SCR –
 véhicules urgence 3-28
 information et avis sur le
 fonctionnement 3-7
 interruption d'une régénération
 automatique ou en
 stationnement 3-17
- Qualité de DEF – véhicules
 urgence 3-27
 Qualité du DEF – véhicules non
 d'urgence 3-23
 Régénération du filtre DPF 3-14
 régénération en
 stationnement 3-14
 système de filtre à particules diesel
 (DPF) 3-4
 système de post-traitement
 (ATS) 3-3
 système SCR 3-20
 Tableau d'avertissement de
 niveau de DEF – véhicules non
 d'urgence 3-22
 Tableau d'avertissement de niveau
 de DEF – véhicules urgence 3-26
 témoins 3-7
 température élevée du système
 d'échappement 3-8
 Commutateur de régénération

deux positions 3-5
trois positions 3-6
commutateur de régénération
(START) 3-16
Commutateur de régénération à deux
positions 3-5
Commutateur de régénération à trois
positions 3-6
Commutateurs
 commutateur de régénération (deux
 positions) 3-5
 commutateur de régénération (trois
 positions) 3-6
Contamination/mauvais liquide 6-13
Contrôle du processus de
régénération 3-4
 commutateur de régénération (deux
 positions) 3-5
 commutateur de régénération (trois
 positions) 3-6
 témoins 3-7

D

d'hydrocarbure (HC) 3-4, 6-5

Défaillance d'un composant SCR –
 Véhicules non d'urgence 3-25
Défaillance d'un composant SCR –
 Véhicules urgence 3-28
Description du système de
 post-traitement
 avertissement de régénération
 requis 3-9
 commutateur de régénération
 (START) 3-16
 information et avis sur le
 fonctionnement 3-7
 interruption d'une régénération
 automatique ou en
 stationnement 3-17
 Régénération du filtre DPF 3-14
 régénération en
 stationnement 3-14
 température élevée du système
 d'échappement 3-8
Description du système de
 post-traitement (ATS)
 système de filtre à particules diesel
 (DPF) 6-5
Doseur 3-20

E

Entreposage
 liquide d'échappement diesel 6-11

G

Gel 6-14
Généralités 1-6
Guide de consultation rapide 3-13

I

Illustrations 1-6
indicateur de liquide d'échappement
 diesel (DEF) 3-20
Information
 description du système de
 post-traitement 6-3
Information destinée aux
 consommateurs 6-3
Information et avis sur le
 fonctionnement 3-7
Interruption d'une régénération
 automatique ou en
 stationnement 3-17

- L**
- Liquide d'échappement diesel
 - autres noms pour désigner du liquide DEF 6-11
 - contamination ou mauvais liquide 6-13
 - entreposage 6-11
 - gel 6-14
 - manipulation 6-12
 - mise au rebut 6-13
 - recommandations et caractéristiques 6-8
- M**
- Manipulation
 - liquide d'échappement diesel 6-12
 - Mise au rebut
 - liquide d'échappement diesel 6-13
 - Modification
 - SCR 3-21
 - Système de post-traitement des gaz d'échappement 6-4
- N**
- Nettoyage 3-4, 6-5
- Q**
- Qualité de DEF – Véhicules d'urgence 3-27
 - Qualité du DEF – Véhicules non d'urgence 3-23
- R**
- Ralenti 3-11
 - Ralenti par temps de gel 3-19
 - Recommandations et caractéristiques de liquide d'échappement diesel (DEF) 6-8
 - Régénération automatique 3-4
 - Régénération dite « automatique » 3-7
 - Régénération du filtre DPF 3-14
 - Régénération en stationnement 3-14
 - Régénération passive 3-7
 - Remarque 1-5
 - Renseignements sur le système de post-traitement
 - admission et sortie de post-traitement 6-5
 - autres noms pour désigner du liquide DEF 6-11
- S**
- Sécurité
 - capteur de variation de pression de filtre à particules diesel (DPF) 6-5
 - carburant diesel à faible teneur en soufre (ULSD) 6-6
 - Catalyseur SCR 6-7
 - contamination ou mauvais liquide 6-13
 - Contrôleur DEF 6-7
 - Dispositif de dosage DEF 6-7
 - entreposage, manipulation et mise au rebut 6-8
 - filtre à particules diesel 6-5
 - gel 6-14
 - Module DEF 6-7
 - recommandations et caractéristiques 6-8
 - réduction sélective catalytique (SCR) 6-7
 - régénération 6-5
 - Soupape de dosage DEF 6-7
 - suie 6-5
 - témoins 6-5

à propos de ce manuel 1-3
alertes de sécurité 1-4
exemple d'attention 1-5
exemple d'avertissement 1-4
exemple d'illustrations 1-6
exemple de remarque 1-5
généralités 1-6
introduction 1-3
Suie 3-4, 6-5
Symbole de témoin de température élevée du système d'échappement (HEST) 3-7
Symbole de témoin du filtre à particules diesel (DPF) 3-7
Système de filtre à particules diesel (DPF) 3-3, 3-4, 6-5
 convertisseur catalytique à oxydation diesel (DOC) 3-4
 doseur d'hydrocarbure (HC) 3-4
 DPF 3-4
Système de post-traitement (ATS) 3-3, 6-3
 système de filtre à particules diesel (DPF) 3-4
Système de post-traitement des gaz d'échappement 6-4

Système de réduction sélective catalytique (SCR) 3-20, 6-7
 indicateur de liquide d'échappement diesel (DEF) 3-20

T

Tableau d'avertissement de niveau de DEF – Véhicules non d'urgence 3-22
Tableau d'avertissement de niveau de DEF – Véhicules urgence 3-26
Témoins du système de post-traitement 3-7
 symboles des témoins de filtre à particules diesel (DPF) 3-7
 symboles des témoins de température élevée du système d'échappement (HEST) 3-7







